

N°7 Décembre 2019



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

■ Mot du Maire	P 3
■ Affaires financières	P 4-5-6-7
■ Travaux	P 8-9-10-11-12
■ Bibliothèque	P 13-14
■ Affaires scolaires	P 15-16
■ Accueil de loisirs	P 17
■ Manifestations	P 18-19
■ Vie associative	P 20-21-22-23-24
■ Urbanisme	P 25
■ Expression des groupes	P 26
■ Infos	P 27-28-29
■ Régie d'électricité	P 30-31

N°7 Décembre 2019





Sainte-Marie-aux-Chênes

Le mot du Maire

Ce mot sera mon dernier puisque mon mandat s'achève et, bien entendu, je ne serai plus candidat en 2020, non par dépit mais uniquement par sagesse : il est temps de passer la main.

49, c'est le nombre d'années que j'aurai passées au service de la commune et qui se décomposent comme suit : 3 ans conseiller municipal, 40 ans adjoint au Maire, 6 ans Maire.

La boucle est bouclée même si le fait d'être maire n'a jamais été un aboutissement pour moi.

Si tout cela a été possible, c'est avant tout parce que la population locale nous a systématiquement accordé sa confiance durant ces 8 mandats. Cela a aussi et surtout été possible grâce à celui qui a fait de notre commune ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Je parle bien entendu de Marcel Klammers, Maire honoraire, avec qui j'ai œuvré durant 43 ans. La confiance qu'il m'a témoignée et ses conseils ne sont pas étrangers à ma longévité d' élu.

Aujourd'hui, je me retourne et regarde en arrière, me disant que, finalement, le résultat en valait la peine et les plus anciens peuvent en témoigner. La transmission de témoin peut donc se faire l'esprit tranquille. Les successeurs trouveront une commune en parfait état, saine et stable. À eux de gérer l'avenir...

Il me reste à remercier tous ceux avec qui j'ai pu faire un bout de chemin sur la route de la réussite de notre commune. Il me serait difficile de les citer tous. Je me contenterai donc de ceux côtoyés au quotidien, qu'ils soient élus, employés communaux, services de la régie d'électricité, et bien entendu l'ensemble des bénévoles de la vie associative, etc. ... À tous, merci pour ce que vous faites dans l'intérêt général de vos concitoyens.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Que 2020 soit une année calme et sereine et une année de bonheur. Ce sont les vœux que je formule pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Roger WATRIN
Maire de Sainte-Marie-aux-Chênes



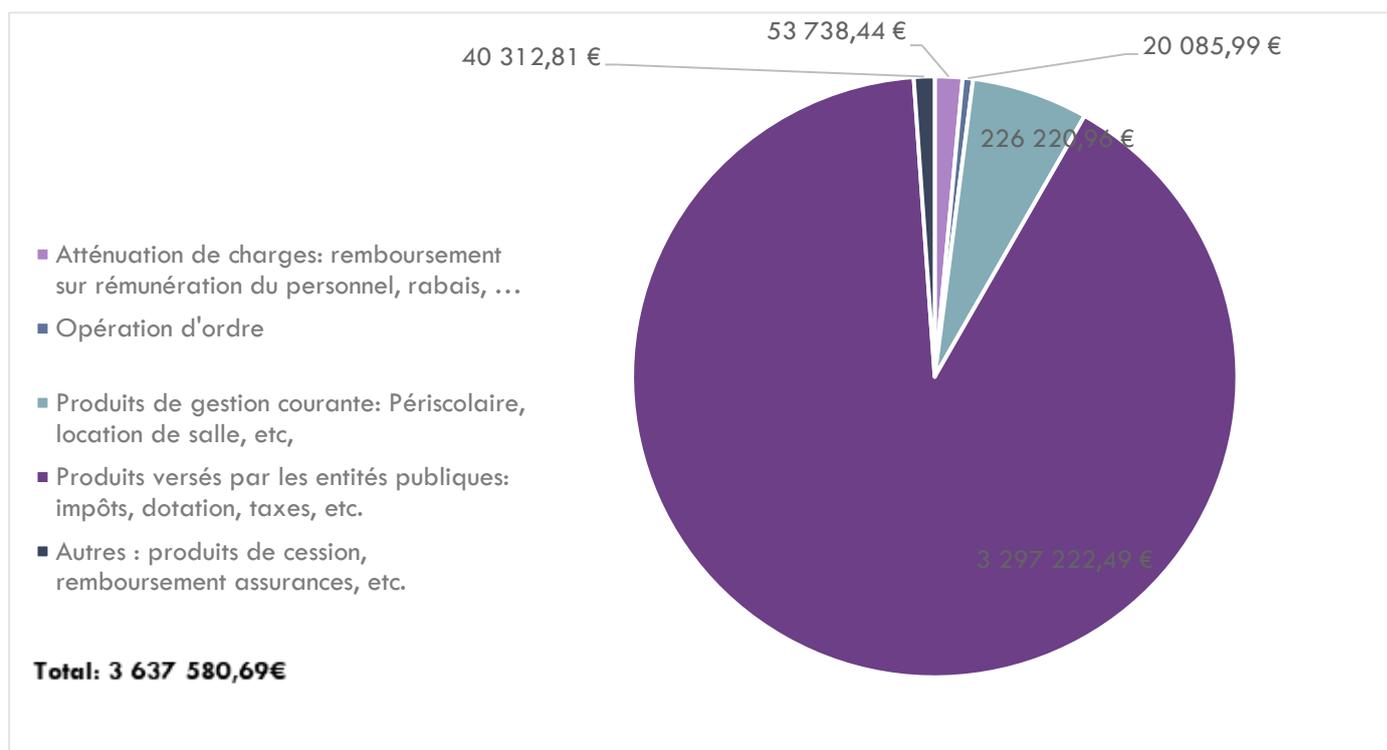


COMPTE ADMINISTRATIF 2018

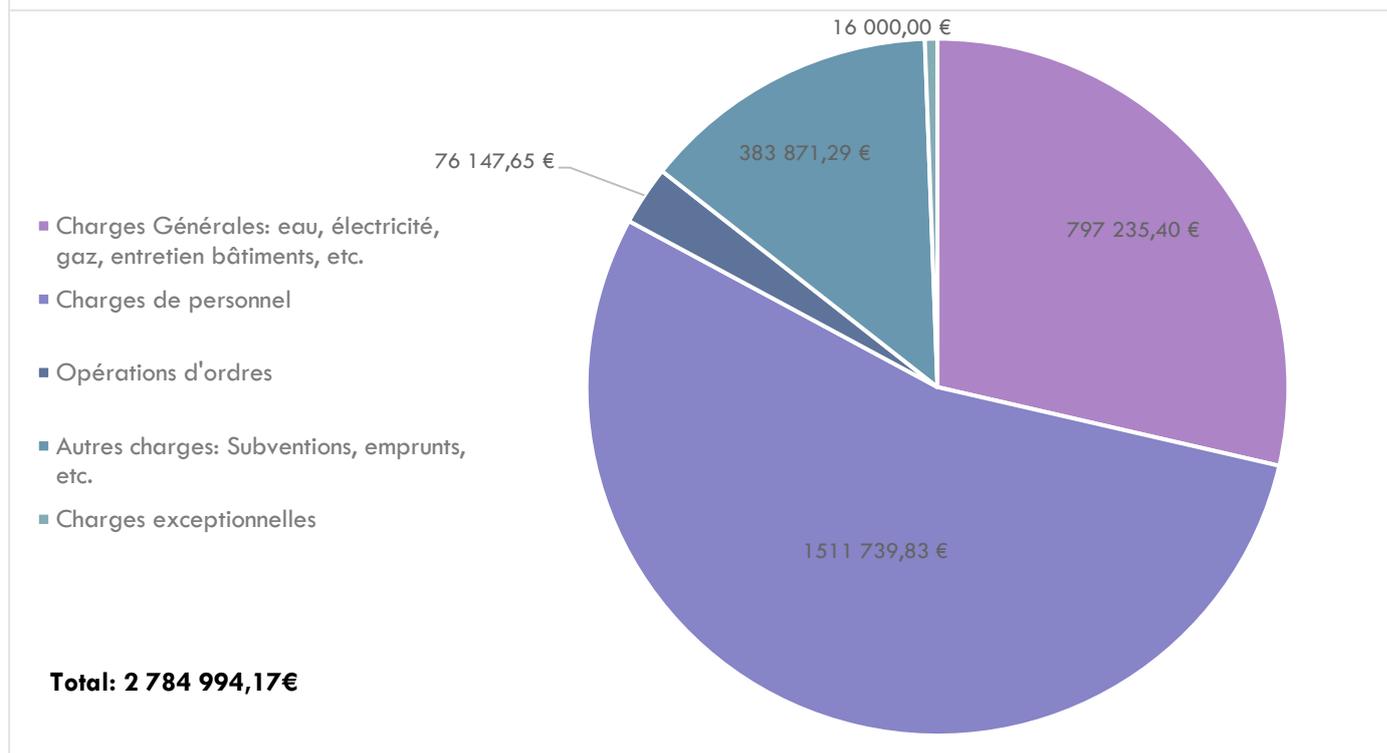
Section Fonctionnement

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant du service public

R
E
C
E
T
T
E
S

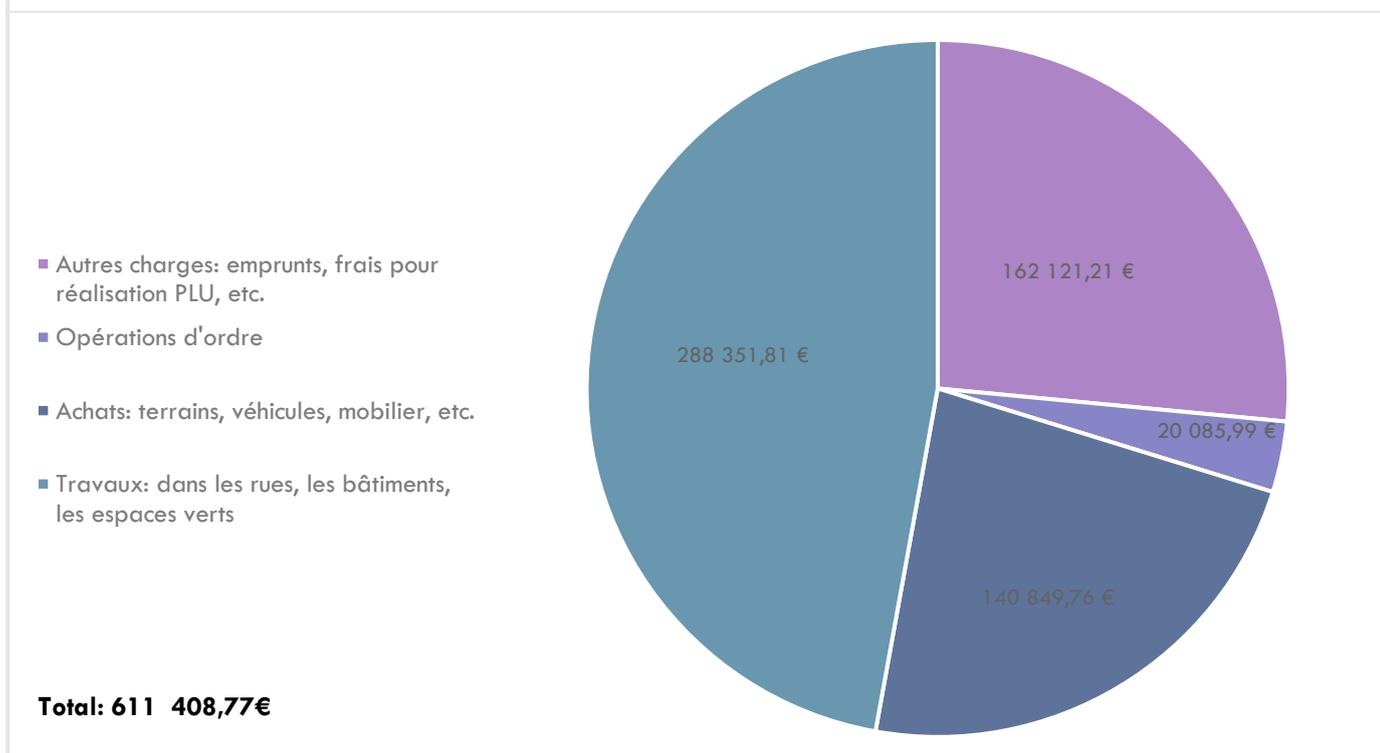
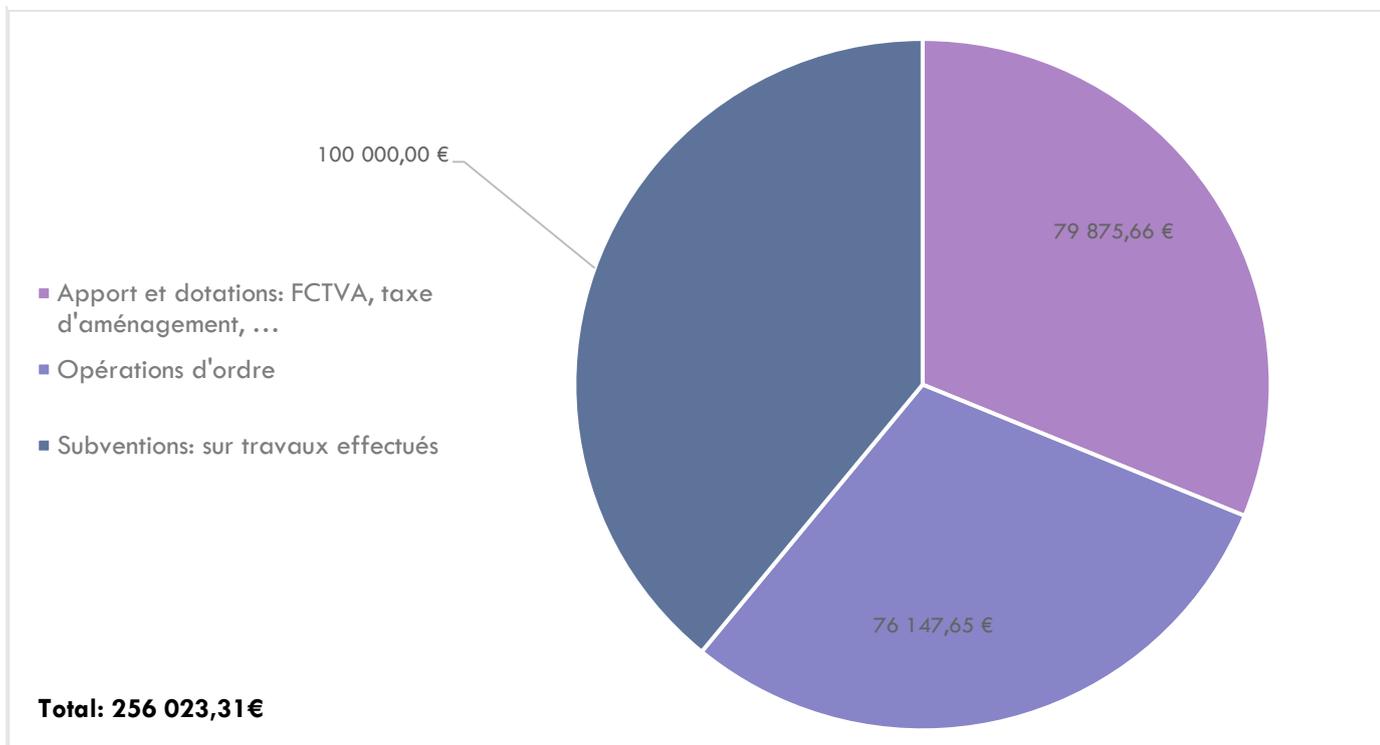


D
É
P
E
N
S
E
S



Section Investissement

Il s'agit des dépenses et recettes, à caractère exceptionnel: c'est ce qui permet d'accroître le patrimoine de la commune



Le compte administratif 2018 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 11 avril 2019. Il correspond aux dépenses et recettes, effectivement réalisées en 2018. On note un excédent de clôture 2018 de 497 201,06 € .

NB : les opérations d'ordre sont des écritures comptables sans réel transfert d'argent.

BUDGET 2019

Budget primitif 2019 : voté par le Conseil Municipal du 11 avril 2019.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 245 328,23 €	4 367 598,04 €
Recettes	7 245 328,23 €	4 367 598,04 €

Taux d'imposition inchangés :

- Taxe d'habitation: 16,86%
- Taxe foncière bâti: 14,59%
- Taxe foncière non bâti: 55,05%

AFFAIRES SCOLAIRES : DÉPENSES

Type des Dépenses	École Maternelle 165 Enfants	École Elémentaire 260 Enfants	TOTAL des 2 Écoles
Fournitures Scolaires	5 590,55 €	8 841,22 €	14 431,77 €
Festivités de Noël (Spectacle, cadeaux, chocolats)	1 167,20 €	2 427,54 €	3 594,74 €
Personnel Entretien	37 534,00 €	51 623,53 €	89 157,53 €
ATSEM	110 493,82 €		110 493,82 €
Consommables (Eau, Internet, Téléphone, gaz, Electricité, Photocopies)	8 382,22 €	26 848,92 €	35 231,14 €
Divers entretien de l'école + Maintenance Bâtiment+Réfection	1 579,42 €	4 160,05 €	5 739,47 €
Accessibilité (Réfection Peinture Maternelle)	1 207,12 €		1 207,12 €
Divers Achat : Stores+Téléphone Maternelle+ tableaux + TBI HOUPERT	8 837,99 €	6 372,00 €	15 209,99 €
Sorties Piscines (entrées et trajets)		6 243,60 €	6 243,60 €
Projets Scolaires (Sorties et transport) - Maternelle : Ecomusée Hannonville ADEPPA Vigy - Ecoles Elem. : Ecomusée des Mines Neufchef, Parc de Ste Croix et Pompidou Metz	3 100,00 €	2 780,00 €	5 880,00 €
Total	177 892,32 €	109 296,86 €	287 189,18 €

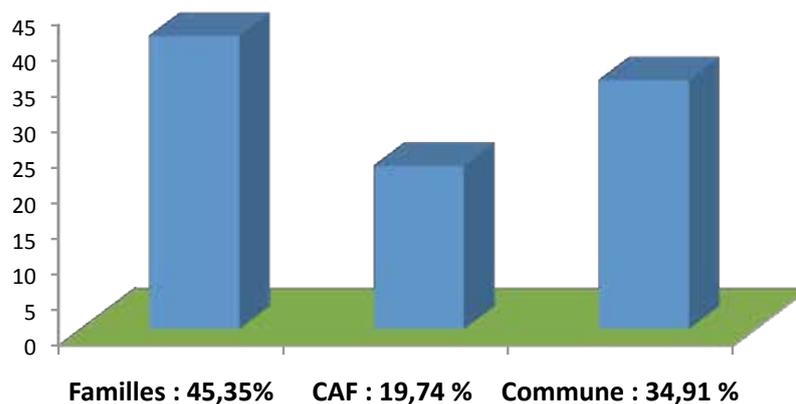
Périscolaire :

- Mobilier cantine: 1 766,51€ : entreprise FPC;
- Ordinateur: 1 027,50€: entreprise Arobace PC.

DEPENSES ET RECETTES DANS LE DOMAINE DE L'ANIMATION

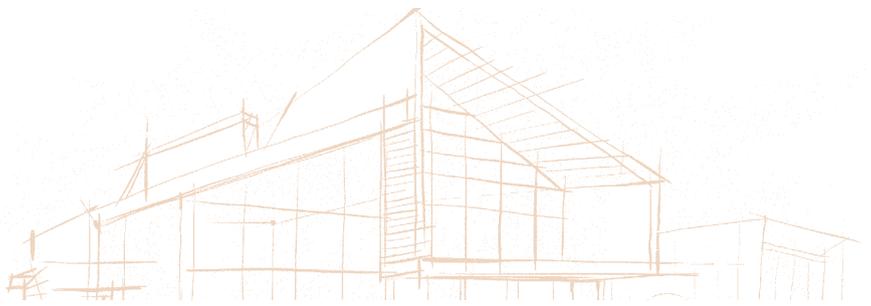
Exercice 2018

Dépenses 2018	386 097,81 €	% participation
Participation familles	175 086,45 €	45,35 %
Participation CAF	76 215,16 €	19,74 %
Participation de la Commune	134 796,20 €	34,91 %



SUBVENTIONS

Type d'association	Nom	Montant	Type d'association	Nom	Montant	
Sportives	ASP Plateau	2 000,00 €	Social	Donneurs de sang	250,00 €	
	ASP AIKIBUDO	3 000,00 €		Club de l'amitié	700,00 €	
	ASP BASKET	33 000,00 €		FDAJ	630,45 €	
	ASP Football	8 400,00 €		Amicale du personnel	2 000,00 €	
	Judo CLUB	6 000,00 €		Sécurité & Incendie	Pompiers Montois	200,00 €
	ASP TENNIS	3 000,00 €			JSP Moyeuivre	250,00 €
	ASP Tennis de table	11 000,00 €	Prévention routière		100,00 €	
	ASP Pétanque	600,00 €	Subventions exceptionnelles	Remboursement avance Basket	- 2 000,00 €	
	Club canin	600,00 €		UNC	400,00 €	
		TENNIS		1 400,00 €		
Culturelles & Artistiques	CCL (Temps libre)	2 000,00 €	Soit un total de : 75 625,90€			
	Chorale	800,00 €				
	AMOMFERLOR	630,45 €				
Patriotiques	FNACA	255,00 €				
	Souvenir Français	155,00 €				
	UNC	255,00 €				



Réhabilitation de la bibliothèque médiathèque

Les travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale ont débuté. De nombreux corps d'état interviennent : gros œuvre, charpente, menuiserie, sanitaire, etc.



**RÉHABILITATION DU BÂTIMENT SIS 3 RUE ARAGO
À SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES**

MAÎTRE D'OUVRAGE :
COMMUNE DE SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

DURÉE DES TRAVAUX : 9 MOIS
DÉMARRAGE DES TRAVAUX : AVRIL 2019

COÛT DES TRAVAUX : 1 371 000 € HT

Donc :
Architecte : 91 000,00 €
Travaux de réhabilitation : 1 135 000,00 €
Divers : 95 000,00 €
(peinture, allègements, isolation, Maçonnerie, travaux complémentaires, matériel électrique, menuiserie SCS, menuiserie, équipements, matériaux d'ameublement sur mesure...)

Architecte :
Atelier d'architecture Serge Hoffmann

Travaux :
SA KONE
SARL LC RÉALISATIONS
SARL COME
SARL GODIN
GROUPE 1000 LORRAINE

Avec le soutien et la participation financière :

ÉTAT : 93 000 €	ALLOCATIONS FAMILIALES Caf en la Moselle	Moselle Le Département	Union - Jérvy - Evron RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
RÉGION : 80 000 €	Grand Est IL DART TRAVAILLEUR ASSOCIÉS LORRAINE		
DÉPARTEMENT : 150 000 €			
CAF : 250 000 €			

Phase de démolition :

La 1ère phase des travaux a consisté à la démolition de cloisons intérieures au rez-de chaussée et aux étages, des planchers ainsi que de la toiture.





Phase de travaux :



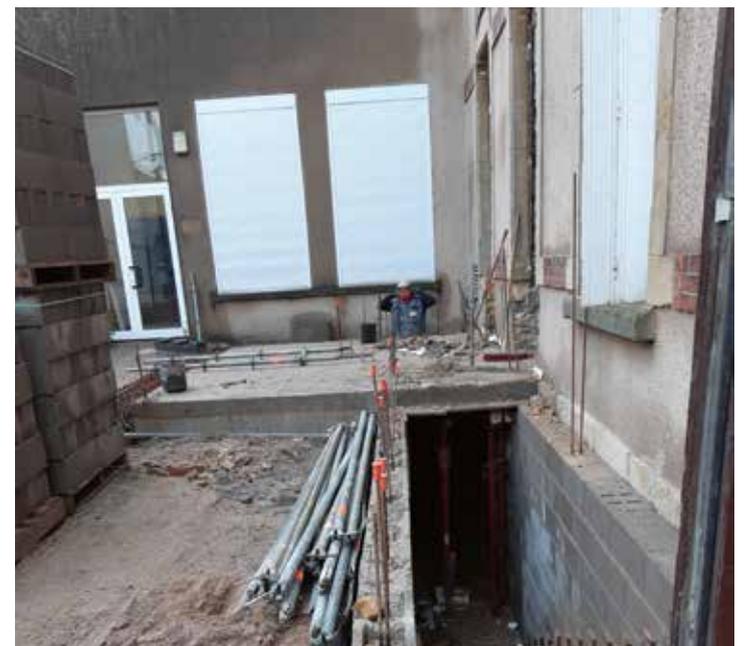
Nous sommes actuellement dans la phase des travaux. La structure du bâtiment a été renforcée par des poutres métalliques au 1er étage.



Un plancher collaborant a été mis en place.



La couverture du bâtiment est achevée.



Les fenêtres ont été changées. Pour le futur ascenseur, les murs en élévation au sous-sol et la plateforme sont terminés. Les travaux de plâtrerie, d'électricité, de chauffage et de sanitaire sont bien avancés.

Accessibilité des bâtiments communaux

De nombreux travaux de mise en conformité des bâtiments communaux ont été effectués, beaucoup par les services techniques de la commune.



Réaménagement de l'accueil de la mairie : mise en conformité avec PMR : entreprise Fluckinger : 23109,16€
Gymnase Berthelot , salle des fêtes, école Houpert : suppression du ressaut, nez de marche, rappel tactile: 5606,31€



- Funérarium - barre d'appui : 80,98€
- Abbé Grégoire-barre d'appui+ tirage : 194,65€
- Eglise-réfection d'un wc : 2738,02€

Ecoles

Dispositif PPMS : 9137.66€ : entreprise FCC



Fourniture et pose d'un dispositif de sécurité : 2208,07€ : entreprise Konvex



Logo point de rassemblement :
392,64€ : LACROIX signalisation.



Installation de deux tableaux interactifs (TBI) dans deux classes de l'élémentaire : 5887,20€ : société LBI SYSTEMS.



Mobilier 11ème classe : 4540,50€ : entreprise FPC (Ste Marie).



Aménagement de la salle de repos pour la Maternelle, lits + matelas et protège matelas : 2043,50€ : entreprise WESCO.



Bâtiments communaux

Salle des Fêtes :

- Réfection du carrelage de la cuisine : 4879,83€- travail effectué par les services techniques



Bâtiments communaux (suite)

Mairie :

- Climatisation du 1er étage : 29857,80€
entreprise Axima.

Cimetière :

- Cases de columbarium : 38265,50€
en cours de réalisation : entreprise
BATTAVOINE.



Réfection de voiries

Rue des bleuets : 8880€



Rue des Roitelets : 112821,60€



Chemin du parc : 57662,40€



Ces travaux sont réalisés par l'entreprise WH de Ste Marie, dans le cadre d'un marché passé pour répondre au programme pluriannuel de réfection des voiries.



Sainte-Marie-aux-Chênes

Bibliothèque



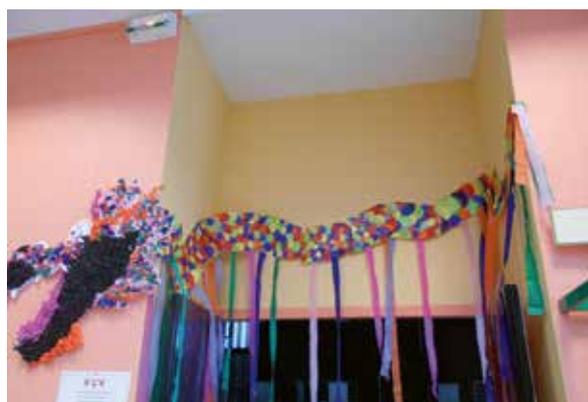
A l'occasion des « Noëls de Moselle », les jeunes lecteurs de la Bibliothèque ont reçu la visite d'un facteur facétieux venu leur faire découvrir les « lettres de l'écureuil à la fourmi » ; un bon moment de fou rire suivi d'un savoureux goûter.



En février, grâce à l'Association Internationale d'échange culturel de l'Europe-Asie et de M. Liu, le public a pu admirer les œuvres très délicates d'artistes chinois.



Les élèves de classe de Maternelle de Mme Fiorenza se sont également inspirés de l'Art chinois pour créer des œuvres qui ont été exposées à la Bibliothèque.



Bricolages, guirlandes dorées et livres pop'up ont assuré le succès des ateliers de Noël !



Belle découverte pour cette exposition-photo de Damien Janin , qui a fait partager au public sa passion pour le monde animal à travers une série de clichés , pris notamment au zoo d'Amnéville.



Les enseignants des classes de primaire et maternelle ont cette année encore , participé activement au concours « Mosel'Lire » . Deux classes de primaire ont remporté un prix : prix de groupe pour la classe de Mme Dufour, et prix individuel pour Axelle Dubreuil dans la classe de Mme Boulangé.



Très belle rencontre pour les élèves de Mme Appel, qui ont eu la chance de découvrir le travail de l'auteure jeunesse Marie Chartres. Les enfants ont beaucoup apprécié la très jolie et tendre histoire du chien « Hortensia » qui faisait partie de la sélection du concours Mosel'Lire cette année.



Pari réussi pour ce rallye enquête organisé au mois de juin à l'occasion de la nouvelle édition des « Inso-livres » dans le parc municipal de la ville : une trentaine de participants ont sagement écouté les consignes de « Jeux&compagnie » avant de se lancer dans une course aux indices pour résoudre l'énigme. Ils ont ensuite profité d'un goûter bien mérité avant de repartir avec...de la lecture bien sûr !





Sorties scolaires : au cours du 3^e trimestre, plusieurs sorties ont été organisées :

- Les grands de la maternelle se sont rendus à l'écomusée de Hannonville-sous-les-Côtes à la découverte du monde des abeilles.
- les élèves du Château ont découvert l'écomusée des Mines de Fer à Neufchef.



- les élèves de la Mairie ont visité soit le parc de Sainte Croix, soit Bonzée, soit un quartier de Merz sous forme de rallye.

Une sortie au musée Ascomémo d'Hagondange a également été proposée aux CM2 par l'Union des Anciens Combattants.

Fêtes Scolaires : au mois de juin, chaque école a organisé sa fête scolaire au gymnase Arago :

- l'élémentaire a proposé un spectacle dont le thème était « Rêve autour du monde ».
- la maternelle a présenté aux familles des danses et les chants de leur chorale.



Rencontres USEP : toutes les classes des trois écoles ont participé à des activités sportives dans le cadre de l'USEP :

- sorties danses, gestes naturels et orientation à la maternelle.
- pour l'élémentaire, rencontres de basket, tennis et orientation organisées à Sainte Marie, rencontres de handball, de badminton à l'extérieur ainsi qu'un cycle tennis de table encadré par l'ASPTT de la commune au cours de la période janvier/février.

Séjour Ski Morzine : 20 élèves de CM2 ont participé au séjour ski à Morzine organisé par la municipalité en partenariat avec Vacances Pour Tous du 10 au 16 février 2019. Une belle semaine ensoleillée et des pistes enneigées ont permis aux débutants de découvrir la pratique du ski et aux autres enfants d'évoluer sur les pistes de la station et d'explorer le domaine « Les Portes du Soleil ».





Sainte-Marie-aux-Chênes

Accueil de loisirs

LES CENTRES DE LOISIRS 2019

Vacances d'hiver du 11 au 22 février.

- › thème : « fais ton cirque »
- activités manuelles et artistiques.
- › sorties : musée des illusions et Dynamic Land.

Vacances de printemps du 08 au 18 avril.

- › thème : « les enfants de la télé »
- intervenant FootFreestyle et N'Joy, jeux d'intérieur et sport avec l'ASP
- › sorties : Pass Partoo/Laser Max à St Julien
- bowling à Jouy.



Billard



Activité manuelle

Vacances d'été du 08 juillet au 02 août.

- › thème : « les merveilles de la nature »
- grands jeux, atelier cuisine, jeux vidéo
- › sorties : maison R. Schuman-ferme-accrobranche.



Jeux vidéo

Vacances d'été à Agde

Inscriptions de 19 enfants de 6 à 13 ans au séjour d'été à Agde proposé par la commune en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du 07 au 19 juillet 2019. Séjour multi-activités où la mer est l'objet principal de découverte mais où les sports nautiques et les visites de l'arrière-pays méritent tout autant d'attentions.



Vacances d'automne du 21 au 31 octobre.

- › thème : « gourmandises de LORRAINE »
- activités multiples sur le thème
- › sorties : visite d'une fabrique de dragées et de chocolat-cueillette à Peltre.

Réalisation d'un monopoly Lorrain



Sainte-Marie-aux-Chênes

Manifestations



Maison de retraite - Visite de St Nicolas en présence du Maire et des élus.



Cérémonie des vœux qui a rassemblé toutes les forces vives de la commune. Le Maire, Roger Watrin, a souhaité à toute l'assistance une bonne et heureuse année.



Galette des rois - De nouvelles reines et rois au club de l'amitié. Manifestation au cours de laquelle Mme GIRARD, la présidente, a passé le relais à Dominique ROBERT.



Concert de nouvel an - Orchestre symphonique et d'harmonie de Marly. - Chef d'orchestre Ferdinand BISTOCCHI



*Noces d'or et de diamant
Réception par la municipalité des couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.*



Rencontre avec les entreprises. Echange avec les élus et présentation d'activités.



Fête nationale. Feu d'artifice tiré par la municipalité.



Maisons seniors. Inauguration des 14 pavillons MOSELIS près de la maison de retraite.



A l'initiative du C.C.L, conférence débat sur l'arrêt cardiaque respiratoire (ACR).



Fête nationale. Bal populaire animé par l'orchestre « Les Jocker's ».



Repas des anciens. 350 personnes étaient présentes au repas des anciens offert par la municipalité.



Fête de la musique. Interprétation de la chanson « le clown » par Angéline, Norah, Abetifen, élèves de CM1 et CM2.



Sainte-Marie-aux-Chênes

Vie associative



■ ASP AIKIBUDO



L'aïkibudo est un art martial non compétitif. Le club propose deux enseignements : l'AIKIBUDO et le KATORI SHIONTO RYU. L'encadrement est assuré par deux professeurs et un assistant.

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi, de 20h00 à 22h00 pour les adultes et le mercredi, de 18h00 à 19h30 pour les enfants.

Site internet : asp-aikibudo.blogspot.com

■ ASP BASKET SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Qui s'occupe de vous ? L'encadrement dans notre club est exercé par des bénévoles

Toutes les équipes sont encadrées par des entraîneurs diplômés Brevet d'Etat, Certificats de Qualification Professionnelle et Diplômes fédéraux.

L'École de mini basket est répartie en 3 catégories : les Baby-Basketteurs (U7) : 7 ans et moins, les Mini-Poussin(e)s (U9) : 8 et 9 ans et les Poussin(e)s (U11) : 10 et 11 ans

Les grands principes du Mini Basket

Il se pratique dans un esprit de loyauté et de camaraderie.

Le matériel y est adapté aux enfants qui jouent avec des ballons de petite taille et sur des paniers ajustables.

Les règles y sont simplifiées. Les Écoles de Mini Basket ont pour but de faire découvrir la pratique du basket d'une façon ludique aux plus jeunes et de fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la famille basket : parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres.

Renseignements administratifs : Pascale MASIERO, 06.61.10.00.74, pascale.masiero111@gmail.com



■ CENTRE CULTURE ET LOISIRS (CCL)



Dans le cadre de ses nombreuses activités, le C.C.L propose l'activité danse , ouverte à tous les âges, enfants, ados et adultes.

La saison se termine toujours par un gala. Lors de cette représentation, les parents sont agréablement surpris par la qualité de l'enseignement qui est donné et fiers de la prestation de leurs « chers petits ».

■ CHORALE « CHŒUR DE CHÊNE »

Dirigée par Pascal MULLER, son fondateur, la chorale « Chœur de Chêne », organise tous les ans plusieurs concerts, au printemps et à Noël, dans la commune. Elle se produit aussi dans différents villages et villes et participe aux différentes manifestations organisées par la municipalité. Cette année encore, elle a animé la fête de la musique avec un répertoire qui a enchanté le public.



■ LE CLUB CANIN

Le club canin de Sainte Marie aux Chênes, situé rue de Tichémont, propose des cours d'éducation, des cours « école du chiot ». Il propose également des cours d'Agility « détente » ainsi que du Fly Ball « détente ». Le club canin pratique deux disciplines de compétition : le ring et l'obéissance.

Ce club est là pour apporter du soutien et indiquer la meilleure façon de procéder pour éduquer son animal.



Sortie à Munster

■ CHANGEMENT AU CLUB DE L'AMITIÉ

Après dix années passées à la tête du « Club de l'Amitié », Elisabeth GIRARD, la présidente, a souhaité céder la place. Nous les remercions, elle et son mari Michel, pour leur forte implication au sein du club ainsi que pour leur grande gentillesse.

Afin que le club perdure, Dominique ROBERT lui a succédé. L'association qui compte 100 adhérent(e)s se nomme dorénavant « Club de l'Amitié, Vive la Vie » et un logo a été créé.

Les horaires sont inchangés : de 13h30 à 17h30 le vendredi, hors vacances de Noël et d'été – à la maison des associations, place de l'A. Grégoire. Cotisation annuelle = 13 € / Goûter hebdomadaire = 1.50€ pour une boisson et une pâtisserie.

Outre les activités habituelles (jeux, galettes des rois offertes par Monsieur le Maire, repas gratuits, Beaujolais nouveau, goûter de Noël, etc...), les adhérent(e)s ont effectué diverses sorties (récital à la salle P. Picasso de Joeuf – sortie à Strasbourg avec croisière sur l'III – sortie à Munster).

Nous avons également participé à la fête de la musique en tenant un stand de crêpes (bénéfice pour le club).

Une animation mémoire de 2h, gratuite et ouverte à tous (on peut ne venir qu'à cet atelier et aux sorties) est proposée une fois par mois par Dominique à l'étage. Prendre la carte du club est néanmoins obligatoire.

« Vive la Vie » recherche un(e) animateur(trice), bénévole si possible, afin d'inculquer les bases des nouvelles technologies (tél. portable ou ordinateur) aux séniors qui ne demandent qu'à apprendre et à sortir de leur isolement. Au plaisir de vous rencontrer et de partager des réflexions et actions communes.

Dominique ROBERT -1 rue de Lorraine à Ste Marie – Tél : 06 68 18 62 35

Mail : clubdelamitie-smac@outlook.fr

■ CONSEIL DE FABRIQUE



Marché de Noël

- 15ème marché de Noël organisé par le Conseil de Fabrique :
- 22 exposants ;
- Chants de Noël, visite du Père Noël
- Restauration : lasagnes faites maison
- Loterie : 400 lots offerts par les commerçants et entreprises de la localité.

■ ASSOCIATION SPORTIVE DU PLATEAU (ASP)

L'ASP regroupe six sections sportives de la localité ; elle a pour objectif de rassembler en proposant des manifestations comme par exemple la marche gourmande qui a réuni plus de 300 marcheurs cette année.



■ SECTION FOOTBALL DE SAINTE MARIE AUX CHÊNES

Après une année difficile suite à la descente de la A et à la restructuration des groupes (6 descentes sur 10 en deuxième division), le club de foot de Sainte Marie aux Chênes repart vers l'avant avec ses différentes équipes de joueurs, ses éducateurs, ses dirigeants et ses parents. Composé de deux équipes U6-U7, de deux équipes U8-U9 et d'une équipe U11, le foot animation s'épanouit à travers l'apprentissage continu du football.

Pour la partie championnat, nos deux équipes U13 (D2 et D3), notre équipe U14-U15 jumelée avec Chatel St Germain (D2), nos U16-U17(D2), nos séniors A et B (D3, D4) ont comme objectif commun de valoriser le club au niveau district.

Notre projet pour cette saison 2019-2020 est de faire évoluer nos catégories au niveau supérieur.

Nous remercions l'ensemble des personnes impliquées dans la vie du club et le soutien (financier, infrastructures et humain) de notre mairie.



■ LE JUDO CLUB



Tous les cours de judo ont lieu les mardis et vendredis pour toutes les catégories et les cours de taïso, le dimanche.

Ces cours sont assurés par Jean Pierre Zara, 2ème Dan, titulaire du brevet d'éducateur sportif.

Page Facebook : judo sainte marie

■ ASP PÉTANQUE

Plusieurs après-midi par semaine, les amoureux de la pétanque se retrouvent pour lancer les boules sur le terrain aménagé aux abords du stade, en partie couvert, ce qui permet une pratique par tous les temps.



■ LES RESTOS DU COEUR



Le centre de Ste Marie est un des 20 centres des restos du cœur de Moselle-ouest et concerne en fait tout le Haut Plateau, ainsi que quelques familles de Moyeuve, Rombas et environs. De novembre 2018 à fin octobre 2019, nous avons distribué 26467 repas, auxquels

il faut ajouter 372 repas en colis de dépannage, ainsi que 73 dotations ou colis pour bébés. Le ravitaillement provient essentiellement des restos de Moselle-ouest (Augny), transporté par les camions communaux (de Ste-Marie, Montois, Roncourt, St-Privat et Amanvillers) et les camions réfrigérés des restos d'Augny, et aussi des deux collectes annuelles au Cora et des dons provenant de la Fournée Dorée et de la boulangerie la Mie des Chênes de Ste Marie. La collecte au Cora des 8 et 9 novembre derniers a rapporté plus de 1600 kg de denrées : merci aux nombreuses personnes qui ont voulu manifester ainsi leur solidarité ! La collecte nationale aura lieu les 6 et 7 mars 2020.

Pour obtenir une aide alimentaire hebdomadaire, il faut s'inscrire, si possible sur rendez-vous (N° du local : 03 87 80 29 18 le jeudi après-midi ou mieux René Cury :

06 51 58 33 95) et fournir un dossier qui doit entrer dans un barème national dépendant de la composition de la famille. En outre, toute personne en difficulté peut obtenir un colis de dépannage, sans condition ; le centre est ouvert les jeudis de 14 h à 16 h 30 pour les distributions et inscriptions pendant la campagne d'hiver du 28 novembre 2019 au 12 mars 2020.

La distribution de nourriture est évidemment l'activité essentielle, mais nous offrons en plus d'autres services, en liaison avec nos amis des restos de Homécourt : vestiaire, meubles et électroménager lorsqu'il y a des donateurs, aide à la gestion du budget familial et micro-crédit, cadeaux de Noël pour les enfants, cinéma à Amnéville et accès au droit auprès d'avocats en liaison avec les centres des restos du cœur de Maizières et de Metz-sud-Sablon ou orientation vers des associations spécialisées, assurance scolaire MAE gratuite. En liaison avec la CPAM de Metz : bilan médical complet, avec transport gratuit si c'est en groupe et s'il y a des demandes. Enfin, en liaison avec les pompiers de Montois, possibilité de formation aux premiers secours.

Demander de l'aide aux restos n'est pas une démarche facile, c'est pourquoi nous nous devons d'être accueillants, tout en étant exigeants sur les règles de fonctionnement des restos ; l'objectif est de combattre la précarité, non de l'entretenir, l'idéal étant que les personnes accueillies n'aient, à terme, plus besoin des restos du cœur.

■ A.S.P TENNIS

Tout au long de l'année, le club de tennis organise plusieurs rencontres comme le marathon tennis, la journée multisports pour les enfants, ainsi qu'une journée double mixte en fin de saison.



■ TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table à Ste Marie, ce n'est pas moins de 80 licenciés dont 40 jeunes qui sont la relève du club : 6 équipes engagées en Fédération Française de Tennis de Table 5 équipes engagées en COJEP (championnat de Moselle loisir). 10 équipes engagées en « Championnat jeune ». Les jours d'entraînements sont le lundi et le jeudi

de 17h30 à 19h30 pour les joueurs COJEP, de 19h30 à 21h30 pour les joueurs FFTT.

Pour les jeunes, c'est le mercredi de 16h00 à 19h00 (en 3 séances de 1h00 selon le niveau) et le vendredi de 17h30 à 19h30 pour la compétition. On vous attend nombreux !





Sainte-Marie-aux-Chênes

Vie associative




A.S.P. AÏKIBUDO
Président : Monsieur HAJDRYCH Norbert
23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 80 96 - norberth57@hotmail.fr

A.S.P. BASKET
Président : A. NARDOZI - 6, rue Conot Chenoy à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE - aspbasketnardozi@free.fr
Contact : L. ALBANESE
03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89




CENTRE CULTURE ET LOISIRS
Présidente : Madame LELEYTER Marie-Hélène
25, rue des Bleuets à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 62 56 80 97 - Leleyter50@orange.fr



A.S.P. FOOTBALL
Présidente : Madame Marie-Laure SANTINI
2, rue Léon Terrier à VALLEROY
06 75 06 72 08 - aspstmarie.foot@hotmail.fr

JUDO CLUB



Président : Monsieur BANKA Grégory
8 rue Verlainé à STE MARIE-AUX-CHÊNES
07 82 05 05 13 - Judo.smac@laposte.net

A.S.P. TENNIS



Président : Monsieur Thomas CARDENAS CARMON
8 Rue des Bouvreuils à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 73 52 34 47 - asptennissmac@gmail.com



A.S.P. TENNIS DE TABLE
Président : Monsieur VIBERT Richard
5, rue des Roses à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 81 08 93 84 - richard.vibert@9online.fr



A.S.P. PÉTANQUE
Président : Monsieur Guy ALDINI
4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 82 73 - guy.aldini@gmail.com

CHORALE "Chœur de Chêne"



Président : Monsieur GRADELER Robert
3 rue Arago à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 53 44 27 - robert.gradeler@sfr.fr

CLUB CANIN



Président : Monsieur BIGOT David
19, rue des Lys à AVRIL
06 87 55 29 25 - florence.husson@ingerop.com
<http://clubcaninsmac.wifeo.com>



"CLUB DE L'AMITIÉ.VIVE LA VIE"
Présidente : Madame Dominique ROBERT
1 Rue de Lorraine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 86 85 -06 68 18 62 35 - clubdelamitie-smac@outlook.fr
dominique18.robert@orange.fr



FNACA
Monsieur DENIS Alphonse
18 rue des Jonquilles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
(Secrétaire : Madame HECTOR Nicole
03 87 61 92 23)



SECOURS POPULAIRE
Présidente : Madame Brigitte GASTRINI
4, rue de Moselle à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 29 99 77 73
s.p.f.haut-plateau@hotmail.fr



RESTOS DU CŒUR
Responsable : Monsieur CUNY René
17 rue des Tulipes à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 64 93 93 48



CONSEIL DE FABRIQUE
Présidente : Madame MERLO Solange
2 rue des Hirondelles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
Contact: M. STEFANIAK Eugène:03 87 61 82 21



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)
et LE SOUVENIR FRANÇAIS
Président : Monsieur Louis LAURILLARD
4, rue des Passeurs à AMANVILLERS
03 87 53 40 60




DONNEURS DE SANG DU HAUT PLATEAU MESSIN
Président : Monsieur ISARNO Patrick
50, grand rue à AMANVILLERS
03 87 53 43 75 ou 06 79 81 12 91
patrick.isarno@orange.fr



Sainte-Marie-aux-Chênes

Urbanisme



ACQUISITIONS FONCIÈRES

MAISON rue des écoliers

Acquisition d'une maison 6 rue des Écoliers, pour un montant de 158 000 €. Ce bâtiment situé à proximité des écoles et dans le prolongement du Presbytère pourrait permettre une éventuelle extension de l'école maternelle.



← Ancien cinéma

Acquisition de l'ancien cinéma situé 6 Place de la République pour un montant de 165 000,00 €. Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés par les services techniques de la commune.

CONSTRUCTIONS

La gendarmerie

Vue de la future gendarmerie, implantée dans le lotissement « derrière la BARRE », à l'arrière du CORA, sur un terrain communal. Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction.



LOTISSEMENT LE BREUIL III

Depuis 2008, la commune connaît un accroissement des constructions neuves grâce aux lotissements construits par DELTAMÉNAGEMENT.

En 2008 : Création du lotissement LE BREUIL I : au total, 221 lots répartis en 7 tranches, représentant 229 maisons individuelles ou groupées ou en bande, 63 logements dans immeubles collectifs, un parc municipal et une crèche intercommunale

En 2013 : Création du lotissement LE BREUIL II : 51 lots répartis en 3 tranches, la tranche 3 venant d'être viabilisée et les premiers permis accordés.

En 2019 : Création du lotissement LE BREUIL III suite à l'accord de permis d'aménager en octobre 2019 : 60 lots sont prévus dont la viabilisation débutera en 2020.



Maison des services

Construction d'une maison des services par la C.C.PO.M. (Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle) sur le parking situé rue de Metz (en dessous de la mairie) qui comprendra :

- Relais d'assistantes maternelles
- Permanences sociales
- Permanences du service emploi
- Permanences de la C.C.PO.M.
- Permanences d'associations et de partenaires de la communauté (CALM, ALEC, CLAG, ADIL...)

URBANISME 2019 : Chiffres au 14/11/2019

Nombre de permis de construire	▶ 35
Nombre de permis de construire modificatifs	▶ 02
Nombre de déclarations préalables	▶ 40
Nombre de permis d'aménager	▶ 01
Nombre d'autorisations de travaux ERP	▶ 08
Nombre de certificats d'urbanisme	▶ 90
Nombre de Déclaration d'Intention d'aliéner	▶ 89
Nombre d'autorisations accordées en interne	▶ 46
Nombre de R.V avec les habitants de la commune	▶ 72





Expression des Groupes

Liste d'Union et de Progrès

Le mandat s'achève, une nouvelle période électorale s'ouvre et la loi définit des règles de communication qui s'appliquent, bien sûr, aux bulletins municipaux ; on ne sait pas trop ce que l'on a le droit de dire ou ne pas dire. C'est pourquoi, afin de respecter la législation, je ne vais pas m'étendre sur ce qui a été réalisé au cours de ce mandat. Sachez, cependant, que toutes les promesses faites par la liste d'Union et de Progrès ont été tenues et les réalisations sont même plus nombreuses que prévues.

Je voudrais, par contre, rappeler comment est gérée une commune. Si ce sont les élus qui impulsent la politique et prennent les décisions, derrière, il y a les fonctionnaires qui agissent pour la mise en œuvre des projets. A Ste-Marie, il y a quarante-sept agents qui, dans les différents services : direction générale, services administratifs, services techniques, animation, école maternelle, bibliothèque, police municipale travaillent au quotidien pour accomplir les missions qui leur sont confiées, sans oublier les personnels de la

Régie d'électricité pour leur disponibilité envers la population quercussienne. C'est l'occasion de saluer, ici, le sérieux et la compétence de tous et on peut les remercier pour l'investissement qu'ils mettent au service des administrés. On peut leur faire confiance.

Je ne peux pas terminer mon propos sans évoquer la personne qui a conduit notre liste depuis 2014 en tant que Maire de la localité. Il s'agit, bien sûr, de Roger WATRIN qui a décidé de s'arrêter. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir travaillé à ses côtés. Il aura mené, durant ces six ans, des actions de qualité et pris de très bonnes décisions, toujours dans l'intérêt général. Il peut donc terminer ce mandat, l'esprit tranquille. Un grand merci à lui.

Comme chaque année, ce bulletin paraît aux alentours de Noël. Aussi, permettez-moi, au nom du groupe, de vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes. À toutes et à tous, bonne année 2020 !

Pour la liste d'Union et de Progrès
Le premier adjoint
C. Cayré

Liste « Avec vous, pour vous »

Nous voici bientôt arrivés au terme de la mission que vous nous avez confiée.

Que dire, si ce n'est qu'un immense sentiment de frustration nous étreint à l'issue de ce mandat : nos souhaits et nos observations ayant été peu pris en compte. La parole de l'opposition est bâillonnée ; elle n'existe pas ! Nous aurions pu espérer pouvoir participer aux débats. La richesse d'une équipe ne puise-t-elle pas ses forces dans le partage des idées, des analyses et des réflexions ? Toutes les décisions sont prises sans concertation et dans le plus grand secret par un comité restreint.

Le Conseil Municipal n'existe que pour respecter le cadre légal : il n'est qu'une simple « chambre d'enregistrement ». Les commissions ne sont plus réunies depuis longtemps. Notre avis importe peu. Triste démocratie communale .

Restons malgré tout optimistes, l'avenir est porteur d'espoir.

En cette fin d'année nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes. Que 2020 vous apporte bonheur et prospérité.

Les élus « Avec Vous , pour Vous ».



Infos Infos Infos Infos Infos

Elections

Listes électorales : Le formulaire d'inscription sur les listes électorales est disponible en Mairie.

Il peut également être téléchargé :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Enfin, vous pouvez vérifier votre inscription électorale ainsi que votre bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Elections municipales : 1er tour : 15 mars 2020 ; 2ème tour (s'il a lieu) : 22 mars 2020.

Rappel : en cas de déménagement au sein de la commune, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inscription sur les listes électorales pour la prise en compte du changement d'adresse.

État-civil 2019

- 43 naissances ;
- 47 décès dont 26 transcriptions (décès hors commune) ;
- 20 mariages célébrés ;
- 22 PACS.
- 268 nouveaux habitants dont 83 familles. Total d'individus dans les familles : 215

Rappel : Chaque nouvel habitant quercussien est invité à se présenter en mairie aux heures d'ouvertures, pour procéder à son inscription auprès des services municipaux. Il se verra transmettre les informations importantes concernant la vie de la commune.

Emploi

Depuis 2019, la commune, par l'intermédiaire de la CC-POM, propose des permanences pour les personnes de plus de 26 ans à la recherche d'un emploi.

Ces permanences ont lieu à l'Espace Emploi – Centre Médico-Social – 10 Rue Rabelais à Sainte Marie-aux-Chênes.

Contact : 03 72 48 00 70 / accueilemploisaintemarie@ccpom.fr

Accueil :

- Mardi : 8h30-12h et 13h30-17h ;
- Mercredi : 8h30 -12h ;
- Jeudi : 13h30-17h ;
- Vendredi : 8h30-12h.

Rappel : pour les demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans : la Mission Locale assure des permanences en mairie, le mercredi après-midi, sur rendez-vous.

Un nouveau policier municipal

Suite au départ à la retraite de Dominique LEBEGUE, la municipalité de Sainte Marie-aux-Chênes a recruté un nouveau policier municipal, à compter du 1er septembre 2019.



Il s'agit de Vincent HOSSANN, ancien adjudant-chef de la gendarmerie nationale. Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein des services de la commune et la pleine réussite dans ses différentes missions.

Arbres dégradés

Cette année, la commune a relevé de nombreuses dégradations, tant sur les bâtiments communaux que sur le mobilier urbain ou même dans les espaces verts.

Nous déplorons notamment la perte de nombreux arbres, cinquantenaire voire centenaire, du fait de vandalisme voire de voisinage malintentionné. Certains ont vu leur écorce retiré, d'autres ont été partiellement coupés, d'autres encore ont été percés pour injecter un liquide fatal. Tous ces arbres ont perdu toute vitalité puis sont morts. Ainsi, la commune doit mener une grosse campagne d'abattage très bientôt.

Sans même penser au coût non négligeable d'une telle campagne, il est triste de voir le manque de considération qu'ont certaines personnes face à notre nature.

Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. L'État alerte la population sur ces dangers à travers une campagne d'information expliquant les meilleurs moyens de pallier ces menaces (voir site Internet de la Commune).





Sainte-Marie-aux-Chênes

Infos Infos Infos Infos Infos

Concert de Nouvel an

Dimanche 19 janvier 2020 à 15 heures - gymnase rue Arago - Entrée Gratuite

Programme

C'est un programme tout en variété qui sera donné par l'orchestre symphonique et d'harmonie de Marly dans la salle Arago à l'occasion du concert de nouvel an. Les quelques 70 musiciens auront à cœur d'offrir au fidèle public, plus nombreux chaque année, un concert de grande qualité.

Placés sous la baguette de Ferdinand Bistocchi, ils interpréteront de grands classiques tels l'Ouverture de « La Chauve-Souris » de J. Strauss Jr, des extraits du célèbre ballet « Coppélia » de Léo Delibes mais aussi une valse composée pour la circonstance par le chef. De très belles voix se joindront à la fête avec Guillaume Gosley que les quercussiens connaissent bien ainsi qu'une très jeune et talentueuse chanteuse, Alessia Wood, pour interpréter quelques une des plus belles pages de la chanson française et internationale.

Par ses choix musicaux audacieux et variés mais aussi par la grande qualité de ses interprétations, nul doute que la formation Marlienne saura, comme à son habitude, ravir un public attendu en grand nombre !

Saisonniers 2019

Depuis maintenant plusieurs années, la commune de Sainte Marie-aux-Chênes accueille des saisonniers pendant la période estivale. Juliette KAMRATZKI, Kévin HALTER, Luan CHAMPAGNE et Gaïane MORIN-FRANIA, sont venus étoffer l'équipe d'animation. Ils ont mis en place plusieurs activités autour du thème : « les merveilles de la nature » qui ont rencontré un grand succès auprès des enfants participant au Centre.

Aux services techniques, ce ne sont pas moins de 9 saisonniers qui ont renforcé l'équipe en place. Clément TERRIER, Jonah KUBICKY, Arthur FRANÇOIS, Julien COLSON, Hugo PETITDEMANGE, Nicolas IPPOLITO, Manon PILET, Nicolas MABRIEZ et Mattéo DELL'ANNUNZIATA ont ainsi aidé au nettoyage des voiries, à l'arrosage des plantes ou encore à l'entretien du parc municipal.





Quelle est sa mission ?

«Assurer la distribution de l'énergie électrique en quantité, en qualité et en continuité, ainsi que le service public de proximité dont chacun a besoin.

Après 83 ans d'existence, il est possible d'affirmer que la mission a été accomplie et bien accomplie.

Mais essayons de mieux la connaître.

S'agissant d'un établissement public à caractère industriel et commercial, la régie est soumise aux mêmes règles administratives que les communes. : contrôle de légalité, comptabilité publique, marché public, etc

Qui en assure la gestion ?

-Un directeur (actuellement Gérard NEUBERT), nommé par le maire. Il est responsable de la gestion technique et administrative de la régie. Pour ce faire, il est assisté d'un secrétariat et d'un service technique.

-un conseil d'administration dont les administrateurs sont nommés par le maire qui est lui-même membre de droit. Ceux-ci prennent toutes les décisions utiles stratégiques pour assurer le bon fonctionnement de la régie.

Sa place dans la commune ?

Juridiquement, la régie est liée à la commune. La relation est donc quotidienne. Il faut savoir que la régie, au cours de son existence, a grandi au même rythme que la commune et qu'elle a toujours été en parfaite adéquation avec l'évolution de la collectivité, qu'il s'agisse du développement de l'habitat ou des activités économiques.

Pour ce faire, son réseau de distribution est optimisé en permanence. Elle est toujours prête pour permettre l'expansion communale, décidée par le conseil municipal.

Quelle est son activité sur le terrain ?

Pour illustrer cette question, nous allons parler de ses

projets et de ses activités au cours de ces deux dernières années :

La centrale de production électrique construite en 1994 a été réhabilitée. C'est désormais une réserve rapide qui peut être sollicitée à tout moment pour soutenir le réseau ou parer à une défaillance.

Par ailleurs et dans le cadre de la transition énergétique, le conseil d'administration a décidé d'investir dans la production hydraulique.



Moteur de la centrale

Ces deux opérations ont été financées par la régie, elles contribueront à maintenir une marge fortement amputée avec l'ouverture du marché.

Un projet d'installation d'éoliennes a été mené à deux reprises, la réalisation a été empêchée par l'existence de couloirs aériens.

Une étude de faisabilité concernant **l'installation d'un chauffage urbain** a été élaborée. L'investissement serait très important compte tenu de la dispersion des équipements communaux.

Les réseaux de distribution : la distribution de l'énergie est assurée par 14 kilomètres de liaisons haute tension 20 000 v dont 98 % sont enfouies.

La transformation est assurée par 20 postes et le transport vers l'utilisateur par environ 40 kilomètres de lignes basse tension qui permettent d'alimenter 2 300 clients domestiques et 230 professionnels dont la Fournée Dorée, le Cora...

L'éclairage public est composé d'environ 1 400 points lumineux. Ces équipements, qui se sont développés au fil des années sont étudiés, construits et entretenus par la régie avec une volonté permanente d'économies d'énergie.

Les illuminations de fin d'année : elles font l'admiration de tous au moment des fêtes de fin d'année. Elles sont mises en place par les électriciens de la régie.

L'aide technique aux associations : la régie réalise les

branchements souhaités par les associations pour l'organisation de leurs manifestations. C'est une aide précieuse. **Son rôle social** : contrairement à certains fournisseurs, la régie est attentive aux difficultés que peuvent rencon-

trer certains clients. Les impayés se multiplient mais le directeur, en accord avec le maire, règle le problème avec le plus d'humanité possible.

Eclairage du stade



Dégradations



LA REGIE UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE

C'est vrai la régie est toujours prête à bien servir les administrés de la commune. Elle le fait avec son savoir-faire, avec diligence et efficacité.

Cependant, elle serait en droit d'attendre plus de considération de la part de certaines personnes dont les comportements sont inacceptables : appels intempestifs sans raison sérieuse.

Il est vrai que les incivilités et même le vandalisme ont tendance à grandir. On déplore de plus en plus de dégradations qui non seulement coûtent cher mais peuvent aussi mettre en danger leurs auteurs et les usagers : les accidents électriques ne sont pas anodins.

Quel avenir ?

La concurrence entre les fournisseurs d'électricité est de plus en plus agressive et cela pourrait mettre les régies en grande difficulté. Il faut donc se battre et agir pour que notre régie, qui fut créée en 1936, perdure et continue à bien servir les administrés et les entreprises de la commune.

En conclusion, nous pouvons dire que la régie est et doit rester un outil indispensable pour nous tous. Les responsables mettent et mettront tout en œuvre pour rendre notre régie pérenne : la convention de mutualisation entre les régies de Marange-Silvange, Montois la Montagne et Ste Marie-aux-Chênes va dans ce sens.

Puisque les fêtes approchent, les personnels, le directeur et les membres du conseil d'administration vous souhaitent un joyeux Noël et une très bonne année 2020.



Bulletin Municipal décembre 2019 N°7

Responsable de la rédaction : Christian CAYRÉ

2, Place François Mitterrand • Tél. 03 87 61 91 01 • Fax 03 87 61 84 93

E-mail : commune-smac@orange.fr • Site internet : www.saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Est Imprimerie - © Istock • Dépôt Légal 201912.0048